



Pôle Energies Renouvelables
EDF Hydro Méditerranée
GEH Durance Verdon

Chemin du Thor
Bâtiment le Vérance
04220 SAINTE TULLE

T +33 4 92 70 68 00
F +33 4 92 70 68 10

ASA du canal de Ventavon / St Tropez
Immeuble le Révelly
2 avenue Lesdiguières
05000 GAP
À l'attention de M. Le Président

Vos références : Vdt/CP
Nos références : UPM/DC/GDU/LA/2020-009367-01
Interlocuteur : Géraldine DUVOCHEL – @ 04 92 70 68 32
Objet : **Ouverture anticipée des vannes – canal de Sisteron**

REÇU LE
05 MAR 2020

RECOMMANDE AVEC AR N° 1A 159 992 9385 2

Marseille, le 02/03/2020

Monsieur le Président,

Nous faisons suite à votre courrier reçu par fax du 27 février 2020 (venant compléter votre courrier reçu par fax du 26 février 2020) par lequel, en réponse à notre message électronique en date du 21 février, vous nous indiquez solliciter une ouverture anticipée au 10 mars 2020, des vannes situées sur le canal EDF alimentant vos stations de pompage. Cette demande remplace la sollicitation initiale d'ouverture anticipée au 1^{er} mars 2020 indiquée dans votre courrier du 14 janvier 2020.

Dans ce courrier, vous convenez du principe d'une facturation du service correspondant à une ouverture anticipée des vannes et souhaitez discuter des modalités de calcul.

S'agissant de la méthode et des paramètres de cette facturation, ils restent, pour l'heure, les mêmes que ceux indiqués dans notre courrier du 7 février 2020. Ces modalités pourraient éventuellement être amenées à évoluer dans le cadre d'une convention plus globale restant à négocier et à conclure entre nos organisations.

Nous avons noté également que vous laisserez l'accès aux compteurs d'eau de l'ensemble de vos 7 stations de pompage situées sur le canal EDF de Sisteron, le jour de l'ouverture des vannes et le 15 avril 2020.

Nos équipes prendront donc contact avec vos services afin d'organiser le rendez-vous pour procéder au relevés des compteurs et à l'ouverture des vannes à partir du 10 mars 2020.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Ariane BEAUVILLAIN
Directrice Concessions